Présentation du Conseil Économique, Social et Environnemental des Jeunes

1. Présentation générale

En étroite collaboration avec la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS), le Conseil Économique et Social des Jeunes a été créé en novembre 2007. Depuis 2019, au même titre que « l'Assemblée des séniors », le CES des Jeunes est devenu le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) des Jeunes¹.

Basé sur le volontariat, le CESE des Jeunes permet aux élèves scolarisés dans le lycée Albert 1er, le lycée François d'Assise Nicolas Barre (FANB) et le lycée technique et hôtelier de Monaco (LTHM), de faire entendre leur voix dans le débat public, en portant des thèmes de réflexion qui seront transmis, après un vote de leurs camarades, aux autorités monégasques.

Depuis 2007, près de 500 lycéens ont participé à l'expérience du CESE des Jeunes.

2. Fonctionnement et objectifs

L'initiative du CESE des Jeunes, renouvelée chaque année, contribue à l'éclosion d'une « société civile engagée » des jeunes, en leur faisant vivre une expérience « dans l'esprit du Conseil Economique, Social et Environnemental ».

Véritable passerelle entre le monde éducatif et le secteur professionnel, cette expérience permet à ceux qui y participent de mieux appréhender le dialogue, l'écoute et le respect de l'opinion de l'autre. Plus encore, cela permet aux jeunes, d'une part, de participer à la vie du pays, de découvrir le fonctionnement de ses institutions et le rôle que peut jouer la société civile dans l'orientation des politiques publiques, et d'autre part, de mieux se familiariser avec des grands enjeux de société tout en apportant des idées novatrices dans le débat public.

En se calquant sur le fonctionnement du CESE, chaque édition est rythmée par :

- une séance plénière d'installation, permettant de lancer officiellement les travaux des jeunes, d'introduire le rôle et les missions du CESE, ainsi que sa méthodologie de travail,
- un encadrement de chaque groupe d'élèves par un professeur référent,
- des réunions de travail en collaboration avec le Secrétariat et les membres du CESE,
- des échanges et rencontres, sur demande des jeunes, avec des interlocuteurs des secteurs public et privé, partenaires du CESE, afin d'instruire leur réflexion,
- une séance plénière de clôture, au cours de laquelle les jeunes présentent et débattent de leurs projets, avant qu'ils ne soient soumis au vote de leurs camarades.

Lorsqu'un projet obtient la majorité de voix, il devient un vœu.

Les vœux du CESE des Jeunes sont ensuite inscrits à l'ordre du jour de la séance plénière du CESE pour être présentés à « l'Assemblée des séniors » puis transmis aux autorités du pays.

3. Intérêt des Autorités monégasques

Dès sa création, cette Assemblée de Jeunes a suscité un grand enthousiasme de la part des autorités monégasques.

1

¹ En 2019, le CES (« Conseil Économique et Social ») est devenu, par le biais de l'Ordonnance n. 7.774 du 08/11/2019 (Journal de Monaco du 29/11/2019) le CESE (« Conseil Économique, Social et Environnemental »), à compter de la publication de celle-ci.

Chaque édition est conduite sous le parrainage d'une personnalité de la Principauté, qui assiste à la présentation des travaux lors de la séance de clôture annuelle. Parmi elles :

- En 2008, S.A.S. le Prince Albert II est venu à la rencontre des jeunes pour écouter leurs propositions.
- En 2011 S.E. M. le Ministre d'Etat, Serge TELLE, a assuré aux lycéens son soutien dans la réalisation de leurs projets.
- En 2012, le Président du Conseil National, M. Stéphane VALERI, a encouragé les élèves en soulignant que deux textes législatifs, adoptés en 2011, traitaient de sujets abordés dans leurs vœux (économie numérique et restauration vœux n° 15 et 16).
- En 2013, le Président de la Fédération Patronale (FEDEM) a parrainé l'édition.
- En 2014, la Présidente de l'Union des Syndicats de Monaco (USM) a parrainé l'édition.
- En 2015, S.E. M. Philippe NARMINO, Directeur des Services Judiciaires, est venu soutenir les jeunes.
- En 2016, S.E. M. Bernard FAUTRIER, Vice-Président Administrateur Délégué de la Fondation Prince Albert II a été le parrain.
- En 2017, M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement Ministre de l'Intérieur a été le parrain.
- En 2018, M. Didier LINOTTE, Président du Tribunal Suprême a été le parrain.
- En 2019, M. André GARINO, Président Honoraire du Conseil, fut le parrain.
- En 2021, Mme Geneviève BERTI, Directeur de la Communication, fut la marraine.
- En 2022, M. Frédéric GENTA, Délégué Interministériel chargé de la Transition Numérique, fut le parrain.

Depuis 2007, les 15 mandats du CES(E) des Jeunes ont conduit à l'adoption de 63 vœux, présentés et transmis au Gouvernement Princier (voir tableau annexé).

Nombre des travaux du CESE des Jeunes ont été suivis d'effet et ont connu un grand succès.